



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

**Cession d'une parcelle de terrain à la Société VIVATYS, Chemin
de la Moie à Niort**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080037

**URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES**

**Cession d'une parcelle de terrain à la Société VIVATYS, Chemin
de la Moie à Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La Société VIVATYS espace vert, actuellement installée au 465 avenue de Limoges souhaite développer son activité mais en restant sur cet axe important.

La Ville de Niort lui a proposé un terrain situé le long de la future voie d'accès à la caserne des pompiers, voie qui permettra la desserte de terrains à usage d'activités économiques.

Cette parcelle, d'une superficie de 9 200 m² environ, est vendue au prix de 20 € HT/m² correspondant à l'estimation du service du Domaine.

La surface définitive sera connue après bornage par un géomètre.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession d'une partie des parcelles cadastrées section HL n° 55 et 57, d'une superficie approximative de 9 200 m² ;
- fixer le prix de vente de ces terrains à 20 € HT le m² auxquels il conviendra d'ajouter la TVA au taux en vigueur ;
- préciser que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur, et que les frais de bornage seront à la charge de la Ville ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte authentique à intervenir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gilles FRAPPIER